

Aides au quotidien

Obtenir une autorisation de stationnement

Si vous êtes en situation de handicap, le cnam peut vous délivrer une autorisation de stationnement.

Merci de transmettre à Handi'cnam les documents suivants, au moins une semaine avant la date prévue :

- Les jours et horaires de votre venue dans les locaux à Paris : précisez l'adresse du bâtiment et le motif (examen, cours, TP...),
- Une photocopie de votre carte d'élève Cnam
- Une photocopie de la carte grise du véhicule utilisé
- Une photocopie de la Carte Mobilité Inclusion
- Votre numéro de téléphone et/ou adresse mail



Une fois la demande validée, une autorisation de stationnement vous sera transmise par mail, à présenter lors de vos déplacements dans les locaux du CNAM.

Rendre les locaux accessibles

Comme vous l'avez remarqué, de nombreux espaces du Conservatoire, qui est un bâtiment inventorié au patrimoine des monuments historiques (vieux, pour certaines parties, de près de 10 siècles!) ne sont pas facilement accessibles (absence de rampes d'accès, de rampes le long des escaliers, d'ascenseurs, de paliers ou d'aménagements...). Les problèmes d'accessibilité concernent aussi les déficients sensoriels (troubles de l'ouïe ou de la vue) et les autres types de handicap.

La mission Handi'cnam est sollicitée pour les questions d'accessibilité. L'établissement est conscient des améliorations à apporter et a procédé à un audit général sur l'accessibilité de ses locaux. Néanmoins, les travaux ont un coût; certains ont déjà été entrepris mais tous ne pourront être réalisés.

Aussi, dans la mesure du possible, la mission Handi'cnam essaiera-t-elle de "compenser" les défauts d'accessibilité par des mesures d'accompagnement spécifiques et personnalisées.



Nous comptons sur vous [pour nous signaler](#) tout défaut majeur d'accessibilité lors de vos cours ou examens susceptible d'être supprimé ou atténué.

Vous faire visiter l'établissement

La mission Handi'cnam vous propose une visite de l'établissement avant le début de vos cours si vous êtes déficient visuel, aveugle ou à mobilité réduite. N'hésitez pas à nous [contacter](#).
Un conseil: avant votre visite, découvrez l'histoire passionnante et mouvementée des lieux, du prieuré Saint-Martin au Conservatoire, sur le [site du Musée des arts et métiers](#).



/**/ body{ font-size:0.813em; } /**/



Pièces à fournir pour une autorisation de stationnement

la-les date-s exacte-s + horaires de votre venue dans les locaux à Paris : précisez l'adresse du bâtiment et le motif (examen, cours, TP...)
un certificat de scolarité de l'année en cours (téléchargeable depuis le "portail élèves")
une photocopie de la carte grise du véhicule utilisé
une photocopie de la Carte Mobilité Inclusion
votre numéro de téléphone et/ou adresse mail

Ces pièces doivent être envoyées à :

handicnam_paris@lecnam.net

<https://handi.cnam.fr/aides-au-quotidien-658246.kjsp?RH=1398784554477>